



Fédération nationale Sud Santé-Sociaux

Communiqué de presse

Paris le 8 septembre 2004

Mr Douste Blazy : le Robin des Bois des chirurgiens.

Le 24 août dernier, le Ministre de la Santé offre, sur le dos de la Sécu, 60 millions d'euros aux chirurgiens libéraux qui menaçaient de s'exiler s'ils n'obtenaient pas de revalorisation conséquente de leurs honoraires. Pour les chirurgiens libéraux, qui bénéficient déjà des niveaux de rémunération les plus élevés parmi les médecins, y compris parce qu'ils pratiquent sans vergogne les dépassements d'honoraires, cela représente une augmentation salariale de 15% pour 2004. De plus, il envisage dès 2005, la réouverture du secteur 2 à honoraires libres.

Après ce cadeau salarial sans précédent, ce sont bien évidemment, les chirurgiens du public qui réclament l'équité de traitement et qui menacent à leur tour de quitter le public pour le privé !

Bilan des courses, Le Ministre négocie aujourd'hui avec certains représentants syndicaux de chirurgiens, uniquement ceux qui ont accepté le plan hôpital 2007, au mépris de tout le reste de la communauté hospitalière en suivant le vieil adage "diviser pour mieux régner".

Dans un bloc opératoire public ou privé, il y a certes le chirurgien, mais aussi l'anesthésiste, l'infirmière spécialisée de bloc et d'anesthésie, l'aide-soignante, le brancardier, l'agent hospitalier, l'administratif, etc... Tous représentent les maillons indispensables de la chaîne chirurgicale et plus globalement hospitalière, mais pour ceux-là pas de reconnaissance ni de revalorisation salariale en vue.

Aucun travailleur n'a obtenu 15% d'augmentation salariale. Bien au contraire, les bas salaires, les chômeurs, les précaires, accusent une perte considérable de leur pouvoir d'achat. Et aujourd'hui, à travers la remise en cause des 35 heures, un grand nombre de salariés vont même devoir travailler plus sans augmentation à la clé !

Le Gouvernement, au nom de la maîtrise des dépenses de l'assurance maladie ou du budget de l'Etat, a pratiqué une politique de blocage salarial accordant pour les agents 0 % pour 2003 et 0,5% pour 2004.

Cet été, la Loi sur l'Assurance maladie, qui marque un recul social majeur pour l'ensemble de la population (réduction de l'offre de soins, baisse considérable des remboursements et des prises en charge, contrôle, ...) a été votée. Pendant un an, le Gouvernement aura donc usé de tous les arguments (comptables, culpabilité, responsabilité) pour l'imposer et instituer une franchise d'un euro par consultation. Mais une seule semaine aura suffi pour dilapider 60 millions de cotisations sociales au profit de quelques uns !

Pour ce Gouvernement, il s'agit donc d'appliquer un nouveau concept "d'injustice sociale" : dépouiller les pauvres pour enrichir les riches !!

Sud Santé-Sociaux
2 rue Henri Chevreau
75020 Paris
Téléphone :
01 40 33 85 00
Télécopie :
01 43 49 28 67
E-mail :
sud.crc@wanadoo.fr
Internet :
www.sud-sante.org